

**DÉCLARATION DES PLUS OU MOINS-VALUES RÉALISÉES EN 2021
SUITE À DES CESSIONS D'ACTIFS NUMÉRIQUES ET DROITS ASSIMILÉS**
(Article 150 VH bis du CGI)

1 VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE

Nom _____

Prénoms _____

Adresse _____

2 PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES RÉALISÉES DIRECTEMENT

21 DECLARANT 1

210 Identification

2101 Nom _____

2102 Prénoms _____

2103 Adresse _____

	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
211 Date de la cession					

212 Valeur globale du portefeuille au moment de la cession (cf. notice)					
---	--	--	--	--	--

Détermination du prix de cession

213 Prix de cession					
---------------------	--	--	--	--	--

214 Frais de cession					
----------------------	--	--	--	--	--

215 Prix de cession net des frais (213 – 214)					
---	--	--	--	--	--

216 Soutte reçue ou versée lors de la cession					
---	--	--	--	--	--

217 Prix de cession net des soultes : lignes (213 – 216) ou lignes (213 + 216)					
--	--	--	--	--	--

218 Prix de cession net des frais et soultes : lignes (213 – 214 – 216) ou lignes (213 – 214 + 216)					
---	--	--	--	--	--



Détermination du prix total d'acquisition du portefeuille d'actifs numériques

220 Prix total d'acquisition (cf. notice)

--	--	--	--	--	--

221 Fractions de capital initial contenues dans le prix total d'acquisition (cf. notice)

--	--	--	--	--	--

222 Soutles reçues en cas d'échanges antérieurs à la cession (cf. notice)

--	--	--	--	--	--

223 Prix total d'acquisition net : lignes (220 – 221 – 222)

--	--	--	--	--	--

Plus-values et moins-values : ligne 218 – [(ligne 223) x (ligne 217) / (ligne 212)] précédé du signe + ou -

--	--	--	--	--	--

 +

--

 +

--

 +

--

 +

--

224 **Plus-value ou moins-value globale du déclarant 1** =

--

25 DECLARANT 2

250 Identification

2501 Nom _____

2502 Prénoms _____

2503 Adresse _____

	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
251 Date de la cession	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"></table>	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"></table>	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"></table>	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"></table>	<table border="1" style="width: 100%; height: 15px;"></table>

252 Valeur globale du portefeuille au moment de la cession (cf. notice)

--	--	--	--	--	--

Détermination du prix de cession

253 Prix de cession

--	--	--	--	--	--

254 Frais de cession

--	--	--	--	--	--

255 Prix de cession net des frais (253 – 254)

--	--	--	--	--	--

256 Soutle reçue ou versée lors de la cession

--	--	--	--	--	--

257 Prix de cession net des soultes : lignes (253 – 256) ou lignes (253 + 256)

--	--	--	--	--	--

258 Prix de cession net des frais et soultes : lignes (253 – 254 – 256) ou lignes (253 – 254 + 256)

--	--	--	--	--	--



Détermination du prix total d'acquisition du portefeuille d'actifs numériques

260 Prix total d'acquisition (cf. notice)

--	--	--	--	--

261 Fractions de capital initial contenues dans le prix total d'acquisition (cf. notice)

--	--	--	--	--

262 Souttes reçues en cas d'échanges antérieurs à la cession (cf. notice)

--	--	--	--	--

263 Prix total d'acquisition net : lignes (260 – 261 – 262)

--	--	--	--	--

Plus-values et moins-values : ligne 258 – [(ligne 263) x (ligne 257) / (ligne 252)] précédé du signe + ou -

--	--	--	--	--

 +

--

 +

--

 +

--

 +

--

264 **Plus-value ou moins-value globale du déclarant 2** =

--

30 PERSONNE À CHARGE

310 Identification

3101 Nom _____
 3102 Prénoms _____
 3103 Adresse _____

	Cession 1	Cession 2	Cession 3	Cession 4	Cession 5
311 Date de la cession					

312 Valeur globale du portefeuille au moment de la cession (cf. notice)

--	--	--	--	--

Détermination du prix de cession

313 Prix de cession

--	--	--	--	--

314 Frais de cession

--	--	--	--	--

315 Prix de cession net des frais (313 – 314)

--	--	--	--	--

316 Soutte reçue ou versée lors de la cession

--	--	--	--	--

317 Prix de cession net des soultes : lignes (313 – 316) ou lignes (313 + 316)

--	--	--	--	--

318 Prix de cession net des frais et soultes : lignes (313 – 314 – 316) ou lignes (313 – 314 + 316)

--	--	--	--	--



Détermination du prix total d'acquisition du portefeuille d'actifs numériques

320 Prix total d'acquisition (cf. notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
321 Fractions de capital initial contenues dans le prix total d'acquisition (cf. notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
322 Souttes reçues en cas d'échanges antérieurs à la cession (cf. notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
323 Prix total d'acquisition net : lignes (320 – 321 – 322)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Plus-values et moins-values : ligne 318 – [(ligne 323) x (ligne 317) / (ligne 312)] précédé du signe + ou -	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
		+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
		+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
324 Plus-value ou moins-value globale de la personne à charge				=	<input type="text"/>

4 PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES RÉALISÉES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE PERSONNES INTERPOSÉES

41 DECLARANT 1

411 Désignation des personnes interposées (Nom et adresse du dépositaire ou du gestionnaire du compte d'actifs numériques)

Personne interposée 1	<input type="text"/>
Personne interposée 2	<input type="text"/>
Personne interposée 3	<input type="text"/>

	Personne interposée 1	Personne interposée 2	Personne interposée 3
412 Quotes-parts de prix de cession	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
413 Total des quotes-parts de prix de cession			= <input type="text"/>
414 Quotes-parts des plus-values et moins-values de l'année	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
415 Total des quotes-parts de plus-values et moins-values de l'année			= <input type="text"/>

42 DECLARANT 2

421 Désignation des personnes interposées (Nom et adresse du dépositaire ou du gestionnaire du compte d'actifs numériques)

Personne interposée 1	<input type="text"/>
Personne interposée 2	<input type="text"/>
Personne interposée 3	<input type="text"/>

	Personne interposée 1	Personne interposée 2	Personne interposée 3
422 Quotes-parts de prix de cession	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
423 Total des quotes-parts de prix de cession			= <input type="text"/>
424 Quotes-parts des plus-values et moins-values de l'année	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
425 Total des quotes-parts de plus-values et moins-values de l'année			= <input type="text"/>



43 PERSONNE À CHARGE

431 Désignation des personnes interposées (Nom et adresse du dépositaire ou du gestionnaire du compte d'actifs numériques)

Personne interposée 1	<input type="text"/>
Personne interposée 2	<input type="text"/>
Personne interposée 3	<input type="text"/>

Personne interposée 1 Personne interposée 2 Personne interposée 3

432 Quotes-parts de prix de cession

433 Total des quotes-parts de prix de cession =

434 Quotes-parts des plus-values et moins-values de l'année

435 Total des quotes-parts de plus-values et moins-values de l'année =

5 RECAPITULATIF AU NIVEAU DU FOYER FISCAL

51 **Total des prix de cession réalisés au niveau du foyer fiscal** (ligne 218 + ligne 258 + ligne 318 + ligne 413 + ligne 423+ ligne 433)

Si le total des prix de cession réalisés au niveau du foyer fiscal est inférieur ou égal à 305 €, vos cessions sont exonérées.

Si le total des prix de cession réalisés au niveau du foyer fiscal est supérieur à 305 €, vos cessions sont imposables. Remplissez les lignes nécessaires à la détermination de vos plus-values et moins-values d'actifs numériques

52 **Total des plus-values et moins-values réalisées au niveau du foyer fiscal** (ligne 224 + ligne 264 + ligne 324 + ligne 415 + ligne 425 + ligne 435) (précédé du + ou -) : à reporter en **ligne 3AN de la 2042 C en cas de plus-value globale ou en ligne 3BN de la 2042C en cas de moins-value globale.**

